



**SOLIDARITÉS**

## Soutien au peuple ukrainien : comment apporter son aide ?

Sensibles au contexte mondial actuel marqué par la guerre en Ukraine, les élus de Saint-Lyphard témoignent tout leur soutien au peuple ukrainien. Ils encouragent ainsi les initiatives en faveur des habitants touchés par cette dernière.

*Publié le 02 mars 2022*

## Faire un don d'argent

### La Croix-Rouge Française

La Croix-Rouge française lance un appel à dons financiers, en soutien de la Croix-Rouge ukrainienne, du Comité International de la Croix-Rouge et de toutes les sociétés Croix-Rouge qui interviennent dans les pays limitrophes, pour venir en aide à toutes les populations touchées par le conflit.

Vous pouvez faire un don :

- par carte bancaire ou Paypal sur le site de la Croix-Rouge française
- ou par chèque à l'attention de : « *Croix-Rouge française - Conflit Ukraine 2022* » à l'adresse suivante : Croix-Rouge française, CS 20011 - 59895 Lille cedex
- Pour toute information concernant les dons : appeler le 09 70 82 05 05.

### L'ONG Care International

L'ONG humanitaire Care International propose un formulaire en ligne de dons d'urgence à l'Ukraine pour apporter une aide d'urgence aux populations et aux réfugiés.

<https://www.mairie-saintlyphard.fr/information-transversale/actualites/soutien-au-peuple-ukrainien-comment-apporter-son-aide-14202?>

## **L'ONG ACTED**

L'ONG française ACTED organise des convois humanitaires pour l'Ukraine, où elle distribue aide alimentaire et produits de première nécessité aux réfugiés.

## **L'Unicef**

L'Unicef a un besoin urgent de financement pour répondre rapidement aux besoins essentiels des enfants et atténuer leurs souffrances afin de leur permettre l'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à la protection. Pour faire un [don sur le site Unicef.fr](https://www.unicef.fr/don) .

## **L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés**

Cette agence de l'ONU œuvre pour les réfugiés partout dans le monde. Le HCR a déclaré une situation d'urgence de niveau 3 pour la crise en Ukraine, c'est le niveau le plus élevé. Déjà présente sur le terrain en Ukraine, l'UNHCR a renforcé ses opérations en Ukraine et dans les pays voisins, pour y acheminer ressources, personnel et articles de secours sur place pour venir en aide aux familles ukrainiennes qui ont fui dans les pays frontaliers.

Pour la soutenir, vous pouvez faire un don :

- par carte bancaire ou virement Paypal sur le site [Donner.unhcr.org](https://www.donner.unhcr.org)
- par chèque à l'ordre « UNHCR - L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés » à envoyer à l'adresse UNHCR - L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 226 boulevard Voltaire, 75011 Paris.

## **L'Aide médicale et caritative France-Ukraine**

Créée en 2014, l'association Aide médicale et caritative France-Ukraine assure l'envoi de convois d'aide humanitaire, des soins aux blessés, des échanges de savoir-faire médical, une aide psychologique et organise des colonies de vacances pour les enfants orphelins.

Pour la soutenir, vous pouvez faire un don :

- par carte bancaire sur le site [HelloAsso](https://www.helloasso.com) ;
- par chèque à l'ordre de « AMC FRANCE-UKRAINE » à envoyer à l'adresse AMC France-Ukraine, 17 rue Saint-Exupery, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
- par virement sur le compte de l'association : [Télécharger notre RIB](#) . Veuillez nous envoyer vos coordonnées ou Kbis à l'adresse : [amc@ukr.fr](mailto:amc@ukr.fr) avec intitulé « Reçu pour virement ».

## **Médecins sans frontières**

Les équipes de Médecins Sans Frontières sont présentes dans les pays limitrophes de l'Ukraine et cherchent à faire entrer du matériel médical et du personnel. À l'intérieur du pays, les équipes mettent en place un dispositif d'urgence pour intervenir auprès des populations victimes du conflit dans les zones les plus affectées.

<https://www.mairie-saintlyphard.fr/information-transversale/actualites/soutien-au-peuple-ukrainien-comment-apporter-son-aide-14202?>

Vous pouvez faire un don au [fonds d'urgence](#) .

## **Le Secours populaire**

Depuis sa création en 1945, le Secours populaire vient en aide aux populations victimes de la précarité, de la pauvreté, des catastrophes naturelles et des conflits en France et sur tous les continents.

Le Secours populaire lance un appel aux [dons d'urgence à l'Ukraine](#) .

## **La Protection civile**

La protection civile, qui a déjà organisé la collecte de produits de première nécessité et de matériel médical, livrés en deux convois dans les pays limitrophes de l'Ukraine, lance aussi un appel aux dons pour financer d'autres besoins (défibrillateurs, respirateurs, groupes électrogènes, etc.) : <https://don.protection-civile.org/soutenir>

## **La Fondation de France**

La Fondation de France lance un [appel à la générosité](#) pour soutenir les centaines de milliers de personnes affectées par le conflit. Elle va aider notamment les associations implantées localement en Pologne et en Roumanie à apporter leur soutien aux familles contraintes de quitter le pays.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la liste des associations et ONG mobilisées sur le site « [Support Ukraine](#) ».

## **Le Comité d'aide médicale Ukraine**

Le Comité d'aide médicale Ukraine participe à l'accueil de réfugiés en transit dans l'ouest du pays, et collecte fonds, médicaments et équipements pour l'hébergement et les soins [via ses partenaires français, l'association SAFE et l'organisation FONDEMOS](#).

**JeVeuxAider.gouv.fr** est la plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve civique. Elle met en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les associations, établissements publics et communes qui ont besoin de bénévoles. Les missions de bénévolat sont ouvertes à toute personne âgée de plus de 16 ans et résidant en France, sans condition de nationalité. Découvrez une sélection de missions dont les besoins en bénévoles sont les plus urgents pour faire face à la situation sur la page dédiée [Mobilisons-nous pour l'Ukraine](#) .

## **Les Banques alimentaires**

Pour répondre à l'urgence, le réseau européen des Banques Alimentaires se coordonne et déploie l'aide logistique et alimentaire aux frontières de l'Ukraine pour les populations réfugiées. Dans le cadre de la crise russo-ukrainienne, les Banques Alimentaires françaises, aux côtés de la Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA), coordonnent une aide d'urgence à apporter aux frontières de l'Ukraine, dans les pays frontaliers accueillant des réfugiés.

Vous pouvez faire vos dons financiers en ligne sur la plateforme sécurisée .

## Faire un don matériel

---

Vous pouvez également effectuer des dons de produits de première nécessité, de matériel médical et de médicaments. De nombreuses associations et communes ont lancé des collectes pour venir en aide aux Ukrainiens restés sur place ou réfugiés dans les pays frontaliers. Les besoins sont spécifiques, il est utile de consulter les listes de produits de première nécessité. Les ONG recommandent de privilégier des produits d'hygiène, de santé ou encore des conserves alimentaires.

La Protection Civile et l'Association des maires de France ont établi une liste (lits de camps, sacs de couchage, lingettes, conserves, pansements hémostatiques, solutions antiseptiques ...). L'Association des maires de France a dressé les lieux de collecte à travers toute la France. Les Maires de France appellent à la solidarité avec l'Ukraine . De nombreuses villes de France organisent des collectes de produits de première nécessité. Consultez le site de votre commune pour connaître les lieux et horaires de collecte. Vous pouvez utiliser la liste des mairies recensées sur l'annuaire de l'administration de Service-Public.fr.

L'Aide médicale et caritative France-Ukraine a lancé un appel urgent à l'adresse des hôpitaux, entreprises et administrations françaises pour récolter du matériel médical et des médicaments et les envoyer en Ukraine. Elle a dressé une liste précise des besoins urgents . Les propositions de dons s'effectuent sur un formulaire en ligne .

## Accueillir des réfugiés

---

La plateforme officielle « *Je m'engage pour l'Ukraine* » lancée le 8 mars 2022 par le gouvernement est destinée à accompagner les Français souhaitant héberger chez eux des Ukrainiens réfugiés et accueillis en France.

Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire en ligne, accessible dans la rubrique « M'inscrire ». Vous serez ensuite mis en relation avec une association située à proximité de chez vous.

Cette plateforme permet aux citoyens de s'engager dans des projets associatifs partout en France et permet aux associations de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets d'organiser la coordination et le recensement dans chaque département des possibilités d'aides aux Ukrainiens déplacés.

Les associations, fondations, entreprises et collectivités territoriales peuvent utiliser ce [formulaire en ligne](#) pour renseigner leur capacité d'hébergement.

**À savoir :** Les réfugiés ukrainiens pourront séjourner 90 jours dans l'espace Schengen et donc en France. Dans une [information à destination des ressortissants Ukrainiens](#), le ministère de l'Intérieur a précisé que les Ukrainiens titulaires d'un passeport biométrique n'ont pas besoin de visa et peuvent séjourner jusqu'à 90 jours après leur entrée dans l'espace Schengen. Les Ukrainiens non titulaires d'un passeport biométrique doivent disposer d'un visa pour séjourner en France, il leur sera délivré gratuitement dans l'un des postes consulaires des États frontaliers de l'Ukraine. Au-delà de ce délai de 90 jours, les réfugiés venus d'Ukraine devront contacter la préfecture de département du lieu d'arrivée.


Dans une démarche sans précédent, la Commission européenne a proposé, le 2 mars 2022, d'activer la directive européenne relative à la « [protection temporaire](#) » pour aider rapidement toute personne fuyant la guerre en Ukraine. Ce texte, adopté en 2001, n'avait jamais été appliqué. Il prévoit d'accorder, sous certaines conditions, une protection temporaire avec des droits précis en cas d'arrivées massives de réfugiés dans l'Union européenne (UE).

>



**HOTEL DE VILLE DE  
SAINT-LYPHARD**

1 (l'infobulle), rue de Kerio  
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

